90.000 esclaves en Mauritanie

30/07/2020 à 18h03



La Commission nationale des Droits de l'homme en Mauritanie lance un appel aux ONG nationales et internationales pour collaborer avec les mécanismes mis en place pour lutter contre l'esclavage et les difficultés d'enrôlement à l'état civil. Elle promet depuis plusieurs mois des enquêtes et une justice indépendante lorsque des cas sont mis au jour, mais les militants antiesclavagistes et des droits de l'homme ne sont pas convaincus par cette initiative.

[…] *« Cette prétendue initiative de la CNDH est une manœuvre de diversion, une opération de communication, parce que depuis l'arrivée de ce président, on arrête même plus les criminels d'esclavage, ils sont systématiquement libérés et protégés par les juges et la police. »*

En 2014, la Mauritanie s'est dotée d'une loi criminalisant l'esclavage mais selon The Global Slavery Index, le pays compte encore 90 000 esclaves, ce qui représente plus de 2 % de sa population.

RFI